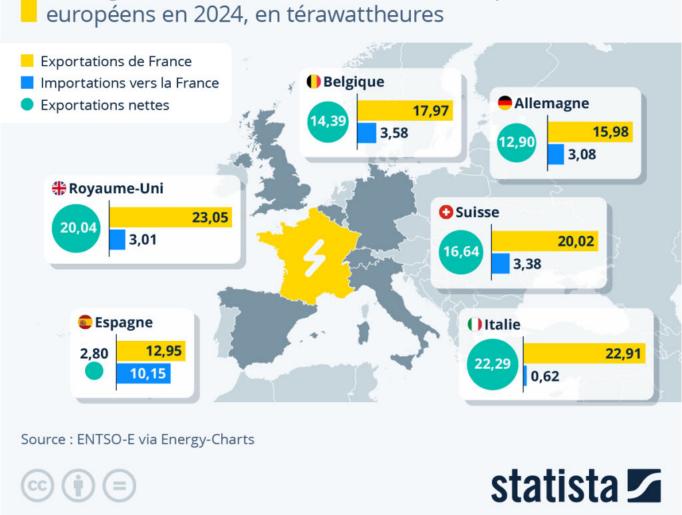


La France confirme son statut de première exportatrice d'électricité en Europe

La France, premier exportateur d'électricité en Europe

Échanges d'électricité entre la France et ses partenaires européens en 2024, en térawattheures







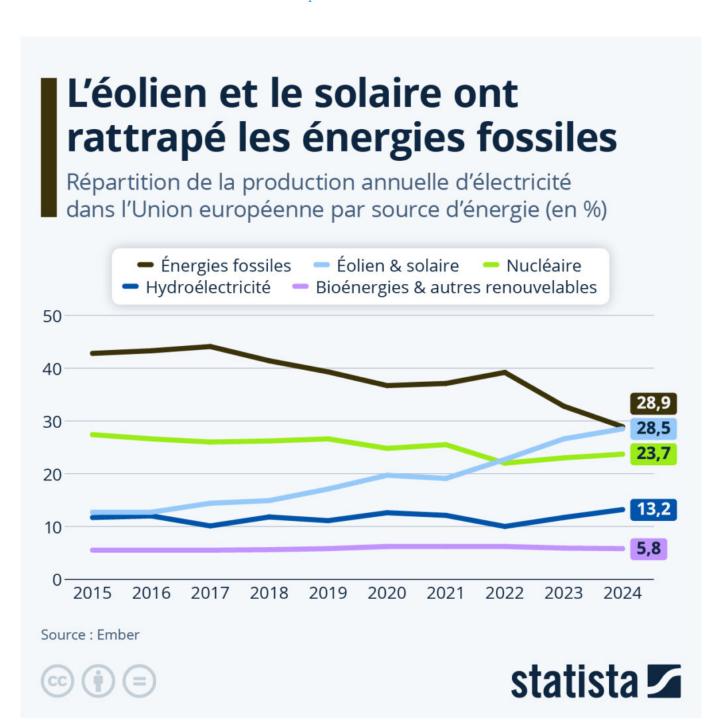
Ecrit par le 17 décembre 2025

En 2024, la France a confirmé son statut de première exportatrice d'électricité en Europe, avec un solde net d'exportation de 89 térawattheures (TWh), battant son record précédent de 77 TWh établi en 2002. La France avait repris la place de première exportatrice d'électricité sur le continent en 2023, devant la Suède et la Norvège, grâce à la remontée en puissance du <u>parc nucléaire français</u>, touché en 2022 par une baisse de production historique due à des arrêts de maintenance prolongés et des réductions liées à la sécherresse.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-e) compilées par Energy-Charts, un excédent d'exportation a été enregistré sur toutes les frontières françaises, notamment vers l'Italie (solde net de +22,29 TWh), le Royaume-Uni (+20,04 TWh), la Suisse (+16,64 TWh) , la Belgique (+14,39 TWh), l'Allemagne (+12,90 TWh) et l'Espagne (+2,80 TWh). Majoritairement bas-carbone et plutôt compétitive en Europe en matière de coûts, la production d'électricité française est fréquemment sollicitée pour alimenter la consommation européenne.



Ecrit par le 17 décembre 2025



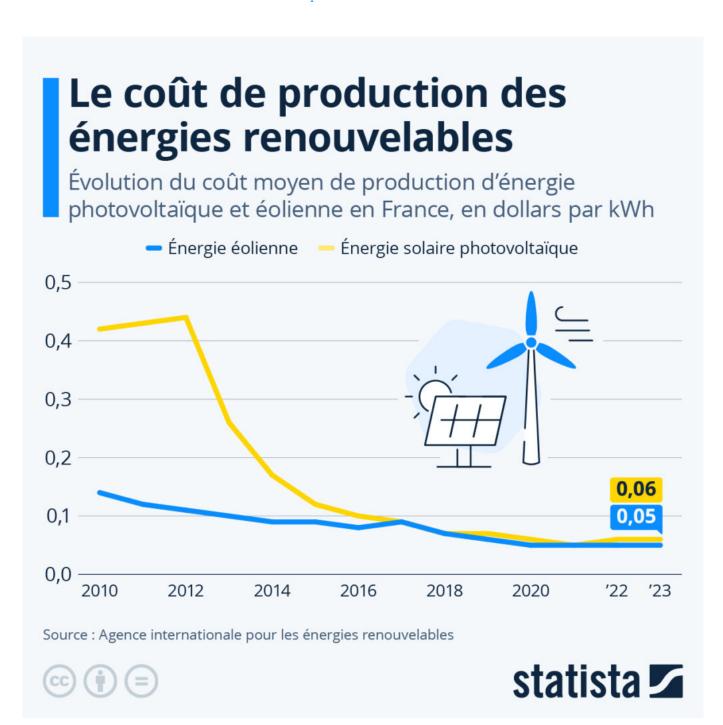
L'éolien et le solaire ont rattrapé les énergies fossiles dans l'UE

L'année 2024 a marqué un tournant dans la production d'électricité en Europe. Selon le suivi du think thank spécialisé sur les questions énergétiques Ember, au premier semestre, pour la première fois sur six mois, les énergies éolienne et solaire ont produit plus d'électricité dans l'Union européenne (UE) que l'ensemble des énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole). Sur l'ensemble de l'année cependant, ces deux



sources renouvelables et les combustibles fossiles ont contribué à part à peu près égale à la production électrique européenne, soit près de 29 % du mix électrique de l'UE comme l'indique notre graphique. Il s'agit d'un record pour l'éolien et le solaire, tandis que la production d'électricité à partir d'énergies fossiles dans l'UE a atteint son plus bas niveau historique.

Les analystes d'Ember indiquent que c'est la forte croissance de l'énergie solaire qui a le plus contribué au déclin des combustibles fossiles dans l'UE en 2024, la production d'électricité photovoltaïque dépassant celle issue du charbon pour la première fois. La production électrique à partir de gaz naturel a baissé pour la cinquième année consécutive et a été inférieure à la production éolienne pour la deuxième année consécutive. Grâce à la croissance de l'énergie solaire et à la relance de la production hydroélectrique, les énergies renouvelables ont représenté près de la moitié (47 %) de la production d'électricité de l'UE l'an dernier, et les sources d'énergie bas-carbone – en incluant le nucléaire (24 %) – ont atteint 71 %, deux niveaux record.



Le coût de production des énergies renouvelables a fortement diminué

D'après Ember, un think tank dont la mission est d'accélérer la transition vers l'énergie propre, 30 % de l'électricité produite dans l'Union européenne au premier semestre 2024 provenait de l'éolien et du solaire, dépassant pour la première fois les combustibles fossiles (27 %). La production d'électricité à partir d'énergie fossile a diminué de 17 % (soit -71 TWh) au premier semestre 2024 par rapport à la



même période l'année précédente. Après une forte chute de la demande d'électricité en 2022 et 2023, celle-ci a repris cette année, et la mise en service de nouvelles <u>capacités éoliennes</u> et solaires ont permis à l'Union européenne d'y répondre.

Comme le montre notre infographie, basée sur des <u>données</u> de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables compilées par Our World In Data, le coût moyen de production d'énergie solaire photovoltaïque a diminué de façon significative depuis 2010. Cette année-là, produire un kilowattheure d'électricité à partir de l'énergie solaire coûtait 42 centimes de dollar en moyenne sur l'ensemble de la durée de vie de la centrale électrique (donnée corrigée de l'inflation). En 2023, ce coût n'était plus que de 6 centimes de dollar, soit un montant similaire à celui nécessaire à la production d'un kilowattheure d'électricité avec l'énergie éolienne : 5 centimes de dollar. Le coût nécessaire à la production électrique d'origine éolienne a également diminué, bien que dans une moindre mesure, puisqu'il était de 14 centimes de dollar en moyenne en 2010.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour Statista

Sault : la LPO Paca et Enedis au secours des oiseaux



Ecrit par le 17 décembre 2025



Lundi 14 avril, l'antenne régionale de l'association de préservation naturaliste et l'entreprise nationale gestionnaire d'1,4 million de km de réseau électrique ont œuvré ensemble sur un chantier de maintenance à Sault.

Partenaires depuis 15 ans, <u>les deux organismes collaborent en faveur de la protection de l'avifaune</u>. Les oiseaux sont en effet les premières victimes des lignes électriques à haute tension. Pour y remédier dans la commune de Sault, <u>Enedis</u> a effectué une opération habituelle à la demande de la <u>LPO PACA</u>. Elle consiste à poser des roues d'effarouchement, à mettre en conformité des éléments de la ligne identifiée et à sécuriser les infrastructures électriques.

Un chantier minutieux

Deux poids lourds, dont un camion atelier et une nacelle, ont été nécessaires pour cette mise en place. Les quatre techniciens spécialisés sont intervenus sous tension HTA (20 000 volts) en utilisant la méthode "distance", pour pouvoir manoeuvrer sereinement à 3m des câbles.

Tout d'abord, l'équipe a posé deux roues d'effarouchement sur un premier support électrique. Elles se trouvent à 25 cm de la pince de l'isolateur médian, afin de dissuader les oiseaux de se poser entre les



Ecrit par le 17 décembre 2025

roues et la tête du support.

Cette action permet ainsi de sécuriser la ligne. Dans un second temps, sur un autre support, certaines composantes ont été ajustées pour répondre aux enjeux de sécurité liés à la faune.



Crédit : DR/Enedis

Quand aménagement rime avec engagement

Par ailleurs, sensible à la situation fragile de la biodiversité, Enedis avait marqué son <u>engagement auprès</u> <u>de la préservation des oiseaux en 2022</u>, par un don de 2000€ offert au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

Ce dernier chantier en date aura ainsi pour conséquence de réduire les risques de mort des oiseaux passant sur le territoire de <u>Sault</u> (labellisé <u>réserve de biosphère du mont Ventoux</u> par l'Unesco depuis 1990), notamment les faucons crécerelles qui peuplent le secteur. L'opération entre dans le cadre de la convention partenariale entre Enedis et le <u>Parc naturel régional du Ventoux</u>, englobant le village aux



Ecrit par le 17 décembre 2025

lavandes.

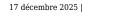
Ces actions ponctuelles, en synergie avec les entreprises, les institutions (Parce Naturels Régionaux, Région Sud) et les associations environnementales, permettent à l'activité humaine de diminuer son impact et de tendre vers une meilleure prise en considération de la Nature dans ses aménagements.

Amy Rouméjon Cros



Les principales actions d'Enedis en faveur de l'avifaune

- L'enfouissement de la quasi-totalité des réseaux neufs HTA (95 %).
- La désensibilisation des lignes par la pose de protections isolantes à proximité des supports.
- La mise en place de tiges empêchant les oiseaux de se poser sur les supports ou les interrupteurs aériens.
- La mise en place de spirales sur les conducteurs, afin d'assurer une visibilité des lignes pour les oiseaux.
- La sensibilisation des salariés d'Enedis à la biodiversité.
- La formation des entreprises prestataires d'élagage à la biodiversité.





Sur la photo (de droite à gauche): Emilie Blondel, adjointe Direction Territoriale Vaucluse, Anthony Roux, responsable du pôle biodiversité Parc du Ventoux, Cécile Boule, coordinatrice bénévole du Groupe local Ligue de Protection des Oiseaux PACA Ventoux, Georges Ughetto, association la Nesque Propre, Cindy Mahieu, Interlocuteur Privilégié Enedis de la commune de Sault, Claude Labro, Maire de Sault, Jean-Pierre Saussac, association la Nesque Propre et Jean-Pierre Ranchon, 1er adjoint de la commune de Sault et vice-président du Parc du Ventoux.

Energie : Les Vauclusiens gaspilleraient 2,31M€ chaque année à cause de contrats mal calibrés



Selon le fournisseur d'électricité <u>Octopus energy</u>, les Vauclusiens gaspilleraient plus de 2,31M€ chaque année à cause de contrats mal calibrés. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, se montant s'élèverait à 21M€

Ecrit par le 17 décembre 2025

par an. Au niveau national, cela représenterait même plus de 300M€ perdus par les Français.

Calculer au mieux la bonne puissance de son compteur

« Plus d'un Français sur deux paie trop cher pour son compteur électrique », estime Octopus Energy. Alors pour permettre aux consommateurs de savoir si c'est leur cas, Octopus Energy France a lancé en octobre dernier, Opti'Compteur, un outil visant à déterminer si la puissance de leur compteur électrique est adaptée à leur consommation.

« Ce service gratuit et accessible, quel que soit son fournisseur, permet de connaître la puissance idéale de son compteur Linky par rapport à ses besoins réels, explique le fournisseur d'énergie. Sur la base des analyses de l'outil, des économies allant jusqu'à plusieurs dizaines d'euros par an peuvent être réalisées, en demandant simplement à son fournisseur de mettre en œuvre la bonne puissance. »

Pas besoin de changer de fournisseur

La puissance d'un compteur électrique, exprimée en kilovoltampères (kVA), correspond à la quantité maximale d'électricité pouvant être utilisée simultanément. D'après l'étude d'Octopus Energy France, près de 56% des foyers souscrivent à une puissance trop élevée. « Cette erreur se traduit par des coûts inutiles sur la facture : plus la puissance souscrite est importante, plus l'abonnement est coûteux. Par exemple, passer d'un abonnement 12 kVA à 9 kVA permet d'économiser environ 40€ par an, un chiffre non négligeable dans le contexte économique actuel. »

Comment ca marche?

Pour vérifier l'adéquation entre la puissance de son compteur et son utilisation réelle, il suffit de renseigner via la page Opti'Compteur son nom, prénom ainsi que son 'point de livraison', (facilement trouvable sur une facture ou via son compteur Linky en appuyant sur le bouton '+' jusqu'à ce que l'écran indique 'NUMERO PRM'). Et ce, tout en restant - si on le souhaite - chez son fournisseur actuel. Si la puissance est surdimensionnée, l'outil recommandera ensuite, en quelques secondes, le niveau de puissance adapté à la consommation réelle du foyer et calculera la somme qui pourrait être ainsi économisée à l'année. Si des ajustements sont nécessaires, l'outil gratuit d'Octopus Energy France fournit des recommandations personnalisées pour demander à leur fournisseur actuel de réduire la puissance et économiser.

Des niveaux de puissance au plus proche des besoins des clients

« Aujourd'hui, de nombreux fournisseurs d'électricité ne permettent pas à leurs clients de régler la puissance de leur compteur précisément et ne se basent que sur les niveaux de puissance historiques (à savoir des multiples de 3 : 3kVA, 6kVA, 9kVA, etc.), affirme le founisseur d'électricité. Octopus Energy se démarque en proposant des niveaux de puissance, plus proches de la consommation réelle de ses clients (2kVA, 4kVA, 5 kVA, 7kVA, etc.). »



Le projet H2 Vaucluse labellisé France 2030



Le projet H2 Vaucluse vient d'être labellisé <u>France 2030</u>. Porté par les Communautés d'agglomérations des Sorgues du Comtat et du Grand Avignon, en partenariat avec les sociétés Hynoe, Voyages Arnaud, Delanchy, Neo travaux et Bert & you, ce projet de production et de distribution d'hydrogène vert a pour objectif de répondre aux besoins de mobilité durable de la collectivité et des entreprises locales, en fournissant une source d'hydrogène comme alternative aux moteurs thermiques.

Cette initiative collective vise à produire et distribuer de l'hydrogène vert, soutenant ainsi la transition énergétique et répondant aux besoins de mobilité durable dans notre région.

Objectif production: 2026

L'objectif est de mettre en service le site de production de H2 Vaucluse d'ici 2026. Il sera situé zone d'activité de Sainte-Anne au Sud de Sorgues, sur un pôle économique dédié au transport et à la



logistique.

L'hydrogène doit être produit en partie grâce à l'électricité issue d'un parc photovoltaïque au sol. L'ensemble comprendra une infrastructure de production H2 par électrolyse de 4 MWe et un parc solaire photovoltaïque au sol de 6 MWc

A sa mise en service prévue, le projet alimentera 15 véhicules lourds, 20 véhicules utilitaires et 1 site industriel, avec une augmentation progressive des usages permettant à terme l'évitement de plus de 6 000 tonnes d'équivalent CO2/an.

Christian Gros, président de la Communauté de communes les Sorgues du Comtat.

Ce site de production d'hydrogène doit permettre d'alimenter des véhicules destinés à divers modes de transport, tels que les bus, les bennes à ordures et les poids lourds. Le projet, labellisé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et bénéficiant d'un soutien financier de l'État, est notamment en lien direct avec le Plan Climat Air Energie Territorial et le programme Territoire d'Industrie des Sorgues du Comtat et du Grand Avignon.

Ce projet se veut un exemple concret d'action au service de la transition écologique et économique, illustrant l'importance de la synergie entre les acteurs locaux.

« H2 Vaucluse est un bel exemple de projet au service de la transition écologique et économique qui a su rassembler acteurs publics et privé, car aujourd'hui pour être ambitieux, il faut jouer collectif », insiste Christian Gros, président de la Communauté de communes les Sorgues du Comtat.

Hausse des prix de l'énergie : 45% des Français modestes envisagent ne pas se chauffer cet hiver



Ecrit par le 17 décembre 2025



Avec la hausse annoncée des taxes sur l'électricité, les Français — et notamment ceux qui ont souscrit un contrat aux tarifs de marché à prix fixes — pourraient voir le montant de leur facture grimper plus vite que prévu dès février 2025. OpinionWay a mené une enquête pour le compte de triPica, spécialiste français de la gestion de services numériques pour l'énergie et les télécoms, auprès d'un échantillon de 1008 personnes représentatif de la population française.

Déjà contraints dans leur pouvoir d'achat, comment réagissent les Français face à cette conjoncture ? Quelles solutions envisagent-ils pour ne pas subir une hausse de leur facture ? Et quelles sont leurs attentes vis-à-vis des acteurs de l'énergie ?

L'énergie devient le symbole de l'inflation pour les Français

Alors que l'<u>Insee</u> vient d'annoncer une « quasi-stabilité » de l'inflation pour le mois d'octobre, la hausse des prix de 0,2% est néanmoins liée en partie à l'augmentation de ceux de l'énergie et continue de peser sur le quotidien des Français. Pour 70% d'entre eux, l'énergie constitue le poste de dépenses qui a le plus augmenté depuis le début de l'année, juste après les courses alimentaires (79%). Viennent ensuite le carburant (40%), l'assurance (32%) et la santé (29%).



L'Etat, les fournisseurs d'énergie et l'Union européenne pointés du doigt

Les Français ne tergiversent pas pour désigner les coupables. Pour 55% d'entre eux, les premiers responsables sont les pouvoirs publics. Plus de trois quarts des interviewés (79%) estime que l'enjeu de la baisse de prix de l'énergie n'est pas prioritaire pour le gouvernement. Dès lors, ils attendent de lui, de manière quasi unanime (88%), que leurs intérêts économiques priment sur toute décision géopolitique.

Les fournisseurs d'énergie sont également pointés du doigt par 53% des personnes interrogées. Les Français ont le sentiment qu'ils refusent de remettre en question leurs offres pour répondre aux enjeux financiers des ménages (78%), dont le pouvoir d'achat est en berne.

Enfin, l'Union européenne arrive en troisième position, 40% des Français incriminant les directives votées en matière d'énergie.

Le ressentiment des Français est particulièrement fort à l'encontre des deux premiers cités : selon les interviewés, c'est en priorité à l'État (60%) et aux fournisseurs d'énergie (44%) d'endiguer la hausse des prix.

La hausse des prix, un étau inextricable...

L'inquiétude des Français face à l'augmentation croissante des prix de l'énergie, et leur manque de confiance envers les politiques et les entreprises pour l'endiguer est palpable. Ainsi, une part importante des Français modestes ne comptent que sur eux-mêmes pour baisser le montant de leur facture, envisageant de réduire drastiquement leur consommation énergétique (71%) ou encore de renoncer au chauffage cet hiver (45% pour les Français gagnant moins de 2000 € et 44% pour les 25-34 ans).

Reflet de cette inquiétude face à cette situation difficile, 17% des Français n'hésiteraient pas à ne plus payer leurs factures d'électricité (un chiffre qui s'élève à 29% parmi ceux gagnant moins de 2000 € par mois).

Inquiets, méfiants et désireux d'enrayer la situation, ils estiment même, pour un quart d'entre eux, que la solution pour y parvenir passera par un mouvement de protestation. Un constat partagé par 32% des plus de 65 ans et par 31% des hommes.

...dont les Français tentent de sortir via des solutions alternatives

Au-delà de leurs vives réactions, les Français dépassent leurs inquiétudes pour envisager des mesures alternatives plus responsables afin de contrer l'escalade des prix.

Pour parer à cette éventualité, sont invoquées le changement de fournisseur d'énergie (40%), le choix de l'autoproduction (34%) ou encore l'adoption de comportements plus écologiques, comme investir dans des équipements électroménagers moins énergivores (58%) et systématiser leur utilisation durant les heures creuses (70%).



Ces solutions alternatives sont notamment plébiscitées par les jeunes populations, plus volontaires à produire leur propre énergie solaire que leurs aînés, du fait de leur plus grande sensibilisation à l'importance du développement des énergies renouvelables (86% des 18-24 ans contre 57% des 65 ans et plus).

Un futur axé sur le triptyque transparence - modernité - personnalisation

Les mesures que sont ou seraient prêts à prendre les Français pour lutter contre la hausse des prix invitent à réfléchir de façon plus linéaire à l'avenir énergétique de notre pays et aux attentes de la population française vis-à-vis des acteurs de l'énergie.

Ces dernières peuvent être résumées par le triptyque : transparence – modernité – personnalisation. Les Français attendent de nouvelles offres adaptées à leurs moyens et à leur situation (61%), davantage de transparence sur les politiques tarifaires (57%), des informations en temps réel sur leur consommation d'énergie (38%) et, dans une moindre mesure, un conseil énergie attitré (16%).

L'innovation au service de la réduction de la facture énergétique des Français

Ces besoins de transparence et d'adaptabilité demandés par les Français démontrent notamment qu'ils sont prêts au changement. Un terreau favorable à l'essor de solutions innovantes qui pourraient réduire leurs factures d'énergie.

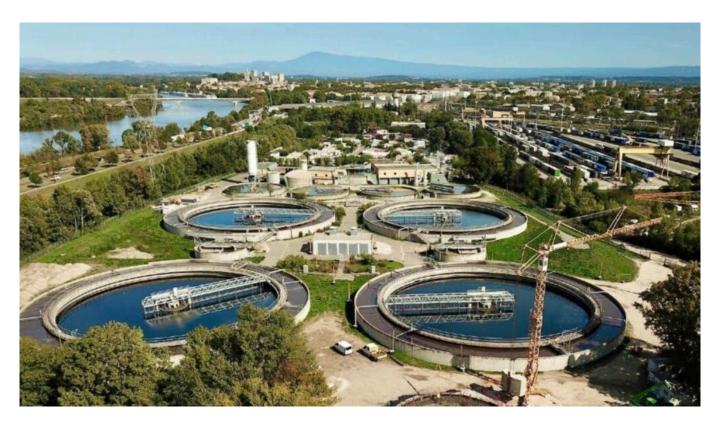
Ainsi, ils sont notamment séduits par la perspective de devenir de véritables « traders » de l'énergie. 73% des personnes interrogées considèrent que disposer d'une application dédiée au suivi de leur consommation d'énergie et de son ajustement en temps réel serait judicieux. En parallèle, 70% des interviewés croient dans la production et le stockage d'énergie via des panneaux solaires. Enfin 40% sont séduits par la possibilité d'avoir une borne permettant de revendre l'énergie stockée dans la batterie de leur véhicule.

Pour accéder aux résultats de l'étude OpinionWay, cliquez ici.

Vaucluse : Véolia ouvre les portes de ses sites pour les journées européennes du patrimoine



Ecrit par le 17 décembre 2025



Ce week-end, les journées européennes du patrimoine permettront aux français de découvrir plusieurs sites culturels et industriels. Dans ce cadre, l'entreprise Véolia a fait le choix d'ouvrir les portes de plus de 50 sites de sa structure, un peu partout en France, dont 2 en Vaucluse, à Avignon et l'Isle-sur-la-Sorgues.

Le samedi 21 septembre 2024, l'entreprise <u>Véolia</u>, multinationale spécialisée en production et distribution d'eau ainsi que gestion des eaux usées, ouvrira plus de 50 sites de sa structure pour des visites exceptionnelles dans le cadre de la 41^{ème}édition des journées européennes du patrimoine, dont 13 en région PACA et 2 sur le département du Vaucluse. Cet évènement national mettra en avant cette année la valorisation du patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ainsi que le patrimoine maritime.

Ces visites des sites Véolia représentent une opportunité pour le public de découvrir les installations d'une entreprise industrielle et environnementale mondiale qui se trouve près de chez eux et qui fait donc parti du patrimoine industriel. Usines de production d'eau potable, stations d'épuration, centres de tri ou de valorisation énergétique.. tous ces sites font partie d'un circuit important qui assure la protection de l'environnement et sa transmission de génération en génération.

Des visites guidées sur le Vaucluse avec des thématiques

Ces lieux dépositaires avec leurs équipes des connaissances constituées depuis les débuts de l'histoire de l'eau, des déchets et de l'énergie sont des lieux vivants, qui continuent à innover et à œuvrer



concrètement au service des enjeux de développement durable des territoires : prévention des pollutions, protection de la santé humaine et des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique.

Sur le Vaucluse, deux sites Véolia sont présents et ouvriront leurs portes, la station d'épuration de Courtine Grand Avignon et la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgues. Les deux lieux proposeront des visites guidées assurées par des professionnels de Véolia avec des thématiques spécifiques à leurs activités.

Station d'Épuration de Courtine Grand Avignon (84)

570 chemin de Courtine, 84000 Avignon - Lien d'inscription: https://evdr.co/l0c9q

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

Comment produire une énergie locale, propre et durable à partir de boues de station d'épuration ? Suivez les différentes étapes de traitement des eaux usées d'une partie des communes du Grand Avignon et découvrez comment elles peuvent désormais alimenter en gaz vert l'équivalent de 1300 foyers.

Station d'Épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue (84)

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

1026 Chemin de l'École d'Agriculture, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue - Lien d'inscription : https://evdr.co/cva8p

Venez visiter la station d'épuration de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Mont de Vaucluse, une installation qui joue un rôle essentiel dans la préservation de la faune et la flore locales et découvrez l'envers du décor du traitement de l'eau.

Engie Home Services recrute des alternants sur le Vaucluse

Engie Homes Services, spécialiste en dépannage des systèmes individuels de chauffage et climatisation pour particuliers va recruter 78 alternants pour la rentrée 2024 sur le bassin Rhône-Alpes Méditerranée. Avec plusieurs postes à pourvoir, le Vaucluse fera donc partie des départements concernés par cette démarche qui s'inscrit dans une volonté de la filiale de



s'engager pour l'emploi des jeunes.

Vous êtes à la recherche d'une alternance pour la rentrée 2024 dans le secteur de l'énergie ? <u>Engie Homes Services</u>, filiale du groupe industriel <u>Engie vont pourvoir 78 emplois en alternance en contrat d'apprentissage et de professionnalisation sur le bassin Rhône-Alpes-Méditerranée sur des postes de techniciennes ou techniciens de maintenance gaz, pompes à chaleur, climatisations et énergies renouvelables. 55% des alternants sont embauchés par Engie Homes Services à la fin de leur formation dans la structure avec 73% en CDI.</u>

Accessibles au niveau Bac pro ou BTS, ces formations offrent une opportunité aux futurs alternants de se former à la pratique de leur métier avec des professionnels d'expérience qui les accompagnera vers une autonomie totale à la sortie de leur cursus. Pour faciliter l'insertion des jeunes alternants et un apprentissage efficace, les étudiants sélectionnés travailleront directement dans les agences locales avec un accent mis sur le travail sur le terrain sous la supervision d'un tuteur expérimenté qui transmettra son savoir et son expérience.

Pour postuler, cliquez sur ce<u>lien</u>

La simplification du dispositif MaPrimeRénov' entre en vigueur



Ecrit par le 17 décembre 2025



Les mesures pour simplifier le dispositif d'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' entrent en vigueur le 15 mai. L'application de conseils autour de l'énergie et de la rénovation énergétique Hello Watt nous éclaire sur le sujet.

Entre janvier et mars 2024, le nombre de rénovations énergétiques réalisées dans le cadre de MaPrimeRénov' a baissé de 43 % par rapport à la même période en 2023, selon les données de l'Anah. Le nombre de dossiers de demandes d'aide déposés a également chuté de 65 % entre le 1^{er}trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2023.

C'est dans ce contexte que le gouvernement, en concertation avec la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et la FFB (Fédération française du bâtiment), a décidé de simplifier la version 2024 de MaPrimeRénov'.

Les gagnants de la réforme de MaPrimeRénov'

<u>- Les propriétaires souhaitant seulement isoler :</u>

La première mouture 2024 de MaPrimeRénov' conditionnait les aides aux travaux d'isolation à l'installation concomitante d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant aux énergies renouvelables – comme une pompe à chaleur. Cette mesure était décriée, car elle aurait obligé certains propriétaires récemment équipés d'un nouveau système de chauffage à le remplacer à nouveau s'ils souhaitaient bénéficier des aides pour améliorer l'isolation de leur maison. Il sera désormais possible de subventionner des travaux d'isolation sans changer de système de

Il sera désormais possible de subventionner des travaux d'isolation sans changer de système de chauffage. Cette évolution est une excellente nouvelle pour la rénovation énergétique : isoler son logement est la première étape indispensable avant de chercher un meilleur système de chauffage.

- Les propriétaires de passoires thermiques souhaitant réaliser un mono-geste

Les passoires thermiques (DPE de classe F et G) pourront à nouveau bénéficier des aides MaPrimeRénov' pour réaliser un unique geste de rénovation énergétique.

Cette décision a été prise alors que les passoires thermiques devaient être exclues des aides au monogeste à partir du 1^{er} juillet 2024. Le gouvernement voulait en effet les orienter vers des rénovations d'ampleur, qui permettent d'améliorer la performance énergétique d'un logement de manière plus significative.

Le frein administratif et financier du DPE est levé

Il n'est désormais plus obligatoire de fournir un DPE pour bénéficier de MaPrimeRénov' lors d'une rénovation par geste.

L'audit énergétique réalisé par un Accompagnateur Rénov' reste cependant obligatoire pour toucher MaPrimeRénov' dans le cadre d'une rénovation globale, qui combine plusieurs travaux de rénovation.

Ce qui ne change pas au 15 mai

La structure initiale de MaPrimeRénov' reste inchangée, avec deux parcours distincts :

- MaPrimeRénov' Parcours par geste : ce parcours subventionne les gestes de manière distincte selon les choix de rénovation que fera le propriétaire du bien. Par exemple, l'aide peut subventionner le remplacement des fenêtres, l'isolation des murs ou encore le changement du système de chauffage.
- MaPrimeRénov' Parcours accompagné : ce parcours subventionne un ensemble de travaux de rénovation énergétique. Il est nécessaire de réaliser au minimum deux gestes d'isolation (toiture, fenêtre/menuiserie, sols ou murs) pour y prétendre. Les travaux peuvent être réalisés en une ou deux étapes. Pour être subventionnés, les travaux doivent améliorer d'au moins deux classes la performance énergétique du logement (par exemple, passer d'un DPE F à un DPE D). L'accompagnement d'un Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour bénéficier des aides. Il établit le bouquet de travaux à réaliser à la suite d'un diagnostic énergétique.

Anticiper les démarches



Les particuliers concernés par la réforme doivent garder à l'esprit que les démarches administratives peuvent être complexes et chronophages.

Les particuliers qui ne sont pas concernés par les changements du 15 mai peuvent dès à présent déposer leur dossier de demande d'aide sur la plateforme de l'Anah.

Faire ses travaux d'isolation maintenant

Les aides pour les travaux d'isolation simples ne sont rétablies que jusqu'au 31 décembre 2024. Ce délai, compte tenu des démarches à entreprendre, est assez restreint. Il est conseillé de se rapprocher rapidement d'une entreprise de travaux.

Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier

Les travaux ne peuvent commencer qu'après avoir reçu l'accusé de réception de l'Anah suite au dépôt du dossier. En revanche, les particuliers peuvent signer les devis avant d'avoir déposé leur dossier.

Comparer les devis

Il est conseillé aux particuliers de comparer non seulement les prix, mais également le matériel proposé, le dimensionnement dans le cas d'un système de chauffage, l'expertise des entreprises ainsi que les avis clients.

Viser les travaux les plus pertinents pour son logement

La rénovation globale permet de bénéficier d'aides plus importantes, mais elle ne convient qu'aux particuliers qui ont besoin d'effectuer des travaux importants, par exemple quand ils habitent dans une passoire thermique. La réintroduction de la possibilité de subventionner des travaux d'isolation simples est une bonne nouvelle pour les particuliers qui ne souhaitent pas entrer dans le parcours plus long, coûteux et parfois complexe de la rénovation d'ampleur.

Utiliser ses données de consommation pour analyser la rentabilité des travaux envisagés

L'exploitation des données d'électricité et de gaz, accessibles via les compteurs communicants Linky et Gazpar, permet aux ménages de choisir des travaux adaptés à leur logement, mais aussi à leurs besoins énergétiques.

Isoler avant de changer de système de chauffage

Il est crucial de respecter l'ordre des travaux lors d'une rénovation énergétique, en commençant par l'isolation du logement avant d'étudier un changement de système de chauffage. En effet, le dimensionnement du nouveau système de chauffage doit être adapté à une maison correctement isolée.

Installer un système de chauffage surdimensionné pour compenser des déperditions énergétiques revient à jeter de l'argent par les fenêtres. Si l'isolation est réalisée après avoir changé de système de chauffage,



les occupants risquent de se retrouver avec un chauffage trop puissant. Par exemple, une pompe à chaleur surdimensionnée a des cycles de fonctionnements très courts, ce qui augmente son nombre de redémarrages et donc sa consommation électrique.

Profiter des aides importantes sur les pompes à chaleur

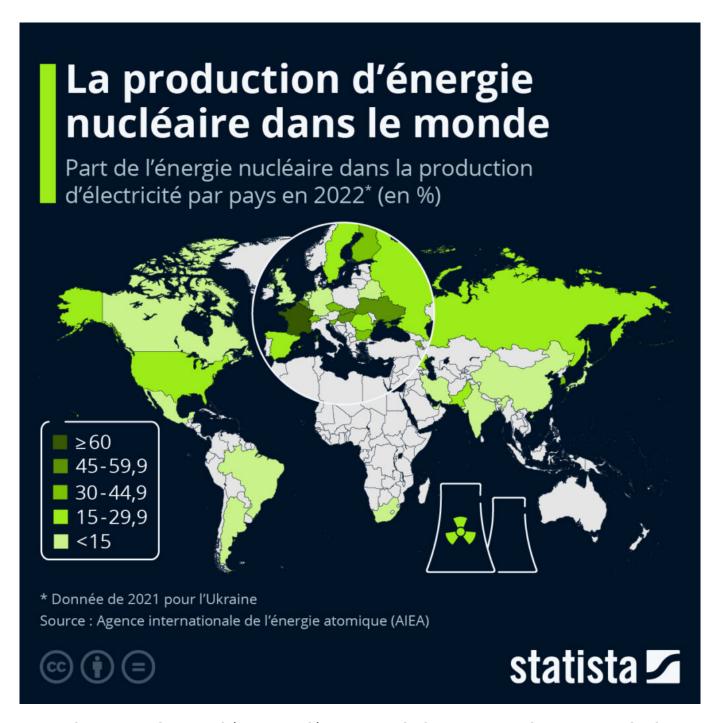
Les aides dédiées aux pompes à chaleur air-eau demeurent inchangées. Depuis le 1^{er} janvier 2024, ces installations bénéficient d'une aide MaPrimeRénov' augmentée de 1 000 €, portant la prime jusqu'à 5 000 € pour les ménages aux revenus très modestes.

Cette solution de chauffage et de production d'eau chaude décarbonée est facile à mettre en place, nécessitant deux à trois jours de travaux. Elle s'impose comme la solution à retenir dans le contexte actuel.

Rappelons que les primes MaPrimeRénov' pour le chauffage au bois (poêle, chaudière, insert et foyer fermé à bois ou à granulés) ont été réduites de 30 % au 1^{er} avril 2024.

Les pays producteurs d'énergie nucléaire dans le monde





De tous les pays producteurs d'énergie nucléaire au monde, la <u>France</u> est celui qui compte le plus sur cette source d'énergie pour produire de l'électricité. En 2022, les centrales nucléaires françaises ont fourni en moyenne 63 % de l'électricité produite à l'échelle nationale. Seuls deux autres pays affichent une part du nucléaire supérieure à 50 % dans leur mix électrique : la Slovaquie (59,2 %) et l'Ukraine (55 %). Pour cette dernière toutefois, la valeur indiquée est celle de l'année 2021. En effet, depuis que la



Russie a envahi l'<u>Ukraine</u>, en février 2022, l'Agence internationale de l'énergie atomique ne reçoit plus de données précises sur l'utilisation de l'énergie nucléaire dans le pays, et certains réacteurs ont été mis à l'arrêt en raison du danger causé par la proximité des combats.

Comme le montre notre carte mondiale ci-dessous, l'utilisation de l'énergie nucléaire est la plus répandue dans l'hémisphère nord et en particulier en Europe, où l'on trouve de loin le plus grand nombre de pays producteurs d'énergie nucléaire. Au sud de l'équateur, seuls trois pays, l'Argentine (5,4 % du mix électrique), le Brésil (2,5 %) et l'Afrique du Sud (4,9 %), exploitent actuellement des réacteurs nucléaires. À l'heure actuelle, les pays avec les projets de développement du nucléaire les plus importants sont situés en Asie : sur les 59 réacteurs en construction dans le monde en mai 2024, 25 étaient localisés en Chine et 7 en Inde.

De Tristan Gaudiaut pour Satista